

La menace de la pollution atmosphérique transfrontière

Un sommaire des points de vue de l'Ontario en ce qui concerne
les changements que l'EPA propose d'apporter à ses règlements



Protéger notre environnement.



Ontario

La menace de la pollution atmosphérique transfrontière

**Un sommaire des points de vue de l'Ontario en ce qui concerne les
changements que l'EPA propose d'apporter à ses règlements**

Février 2006

Introduction

Depuis bientôt 30 ans, le programme New Source Review (NSR) de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) est un élément clé de la *Clean Air Act*. Entre autres exemples, le programme a aidé, ces dernières années, à éliminer aux États-Unis plus de 650 000 tonnes de polluants atmosphériques. Selon la propre analyse de l'EPA, le programme pourrait favoriser, à courte échéance, une réduction supplémentaire d'au moins 2,3 millions de tonnes.

Les changements que l'EPA a récemment proposé d'apporter au programme NSR représentent un grave danger pour la population et l'économie de l'Ontario. Pour être sûr que l'EPA tiendra compte des préoccupations d'ordre sanitaire, environnemental et économique de l'Ontario, le gouvernement provincial lui a présenté, le 17 février 2006, ses points de vue officiels à ce sujet. Le document a été présenté par la ministre de l'Environnement, M^{me} Laurel Broten, et le procureur général, M. Michael Bryant.

L'Ontario croit que les changements proposés par l'EPA atténueraient le programme NSR, qui est pourtant, depuis bien des années, un outil très efficace pour faire observer les règlements contre la pollution. S'ils sont adoptés, les changements proposés nuiront à la santé de la population et à l'économie de l'Ontario. Ils dégraderont aussi la santé de la population américaine qui habite sous le vent des grandes centrales alimentées au charbon.

La menace de la pollution transfrontière

Les États-Unis sont à l'origine de plus de la moitié de la pollution atmosphérique qui sévit en Ontario. Rappelons que 2005 a été une année record pour la pollution atmosphérique en Ontario, des alertes au smog ayant été émises pour un total de 53 jours.

Les effets de la pollution atmosphérique d'origine américaine ont récemment été constatés dans deux grands rapports publiés avant le Sommet air pur que le premier ministre Dalton McGuinty a tenu en juin 2005, à Toronto.

Le premier rapport a été rédigé par des scientifiques, des ingénieurs et des experts-conseils du ministère de l'Environnement de l'Ontario. Y est décrite l'ampleur des effets délétères de la pollution transfrontière sur la qualité de l'air en Ontario. Le deuxième rapport a été rédigé par l'Ontario Medical Association. Y sont quantifiés les coûts que représente cette pollution en ce qui concerne ses effets sur la santé.

Quelques constatations clés des rapports :

- La pollution atmosphérique coûte à l'Ontario 9,6 milliards de dollars par année en dommages causés à l'environnement, à la santé et à d'autres choses.
- En 2005, la pollution atmosphérique a causé environ 5 800 décès en Ontario.

- En 2005, la pollution atmosphérique a contraint près de 60 000 Ontariens à se rendre au service des urgences d'un hôpital et a entraîné près de 17 000 hospitalisations.
- En 2005, les coûts liés aux problèmes de santé causés par la pollution atmosphérique auraient dépassé 6,6 milliards de dollars en Ontario.
- Dans certaines parties de la province, jusqu'à 77 p. 100 des dépôts de soufre et d'azote proviennent des États-Unis. Dans certaines régions frontalières de l'Ontario, l'azote de provenance américaine atteint 90 p. 100 de l'azote total.
- Chaque année en Ontario, la pollution atmosphérique transfrontière occasionne le décès prématuré de plus de 2 700 personnes, l'hospitalisation de près de 12 000 personnes, près de 14 000 visites à une salle d'urgence et des problèmes de santé chiffrés à plus de 3,7 milliards de dollars.

En outre, la pollution atmosphérique nuit à l'économie et à l'environnement de l'Ontario. Elle cause des dommages importants à bien des égards. Quelques exemples :

- une perte de la productivité agricole représentant 165 millions de dollars par année;
- une perte de la productivité forestière représentant 51 millions de dollars par année;
- des dommages causés à des immeubles et à des constructions représentant 310 millions de dollars par année;
- une dégradation de la visibilité dont les effets représentent 779 millions de dollars par année;
- des dommages causés par la souillure de façades, de matériaux, etc. représentant 238 millions de dollars par année;
- une importante dégradation des lacs, des cours d'eau et des écosystèmes aquatiques causée par les précipitations acides, les dépôts d'azote et la prolifération d'algues qui en résulte.

Les conséquences des changements proposés au programme NSR

L'Ontario se trouve directement sous le vent de centaines de sources de pollution atmosphérique importantes qui sont situées dans les États du Midwest américain. C'est pourquoi la province ne peut à elle seule ni agir sur les causes de la pollution atmosphérique ni en atténuer le coût humain.

L'exposé des positions de l'Ontario établit clairement que l'EPA ne fait pas tout ce qu'elle pourrait faire pour maîtriser les émissions atmosphériques, particulièrement celles des centrales alimentées au charbon qui sont en service dans le Midwest américain. Des centaines de centrales alimentées au charbon fonctionnent depuis 50 ans ou plus, malgré le fait que la plupart n'ont pas de dispositifs antipollution modernes.

Selon la modélisation informatique qu'ont faite les scientifiques ontariens, la qualité de l'air en Ontario ne pourrait pas être conforme à la norme pancanadienne établie pour l'ozone en 2010 sans une bien plus forte réduction de la pollution atmosphérique provenant des États-Unis.

Un vigoureux leadership en matière environnementale s'impose aux États-Unis pour que ce pays s'occupe de ses centrales obsolètes et excessivement polluantes. Hélas, l'EPA n'a pas montré le genre de leadership qui est requis pour s'attaquer à ces grandes sources de pollution. Les changements qu'elle propose d'apporter à son programme NSR sont un pas dans la mauvaise direction.

Ne plus appliquer le NSR contre les producteurs d'électricité les plus polluants représente la perte d'une occasion phénoménale de réduire la pollution. L'application du NSR aurait les avantages les plus remarquables sur les plans de la santé et de l'environnement entre aujourd'hui et 2010. L'inobservation du NSR dans les États d'où les vents soufflent vers l'Ontario entraînerait une grave dégradation de la qualité de l'air en Ontario.

Les mesures de l'Ontario

L'Ontario a fait preuve d'un bon leadership pour réduire les émissions atmosphériques qui proviennent de l'intérieur de son territoire. Le gouvernement McGuinty s'est fixé l'objectif de remplacer, au cours des quatre prochaines années, toutes les centrales qui sont alimentées au charbon. Celles-ci seront remplacées par des installations moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement. Cette mesure permettra de réduire de façon spectaculaire les rejets de polluants liés au smog qui sont de source ontarienne. La centrale de Lakeview (un peu à l'ouest de Toronto) est la première qui a été fermée pour de bon. Elle a été fermée en 2005.

Le gouvernement provincial a récemment conclu des ententes pour acheter l'électricité de 19 nouvelles installations de production d'énergie renouvelable, dont trois centrales hydroélectriques, trois centrales de valorisation des biogaz de décharge et 13 fermes éoliennes. À ce jour, la province a sous-traité la production d'un total de 1 370 mégawatts d'énergie propre et renouvelable – de quoi pourvoir d'énergie électrique 350 000 maisons.

Afin de protéger la population ontarienne contre les effets de la pollution atmosphérique, le gouvernement a adopté, en 2005, de nouvelles normes ou des normes révisées se rapportant à un total de 40 polluants. C'est la plus importante modernisation des normes depuis plus de 25 ans.

Le gouvernement McGuinty a aussi mis en œuvre le Plan de réduction des émissions industrielles, qui prescrit la limite des rejets de SO₂ et de NO_x de sources industrielles qui sera imposée en Ontario, à compter de 2006, et qui deviendra encore plus stricte en 2007, en 2010 et en 2015.

L'Ontario gère le programme *Air pur Ontario*, qui oblige les automobilistes à faire analyser les gaz d'échappement de leur véhicule et à faire faire les réparations qui

s'imposent lorsque leur véhicule pollue excessivement. Le programme cible le secteur des transports, qui est la plus importante source ontarienne des polluants à l'origine du smog. Entre 1999 et 2003, le programme a permis de réduire les rejets de polluants liés au smog d'un total de 81 kilotonnes (88 000 tonnes américaines) dans le sud de l'Ontario. Notons également qu'il impose des normes parmi les plus strictes en Amérique du Nord pour ce qui est de la teneur polluante des gaz d'échappement des véhicules lourds à moteur diesel.

L'Ontario a pris diverses mesures incitatives pour assainir l'air, dont l'exonération fiscale de 14,7 cents le litre pour l'éthanol et de 14,3 cents le litre pour le biodiesel. En outre, à compter du 1^{er} janvier 2007, toute l'essence vendue en Ontario devra avoir une teneur moyenne en éthanol d'au moins 5 p. 100.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement provincial investira, dans les transports en commun, un pourcentage de la taxe provinciale sur l'essence qui représentera plus de un milliard de dollars. Grâce à son plan d'investissement dans l'infrastructure, baptisé *ReNouveau Ontario*, le gouvernement s'est engagé à affecter directement aux transports en commun une somme d'au moins 3,1 milliards de dollars, étalée sur cinq ans.

Conjuguées, ces mesures ont aidé la province à réduire ses rejets annuels de polluants liés au smog de près d'un million de tonnes (1,1 million de tonnes américaines) depuis 1990, alors même que sa population et son économie connurent une forte croissance durant cette période.

Le gouvernement du Canada agit lui aussi

Grâce aux efforts concertés du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario et du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), il a été possible de réduire de façon notable en Ontario, au cours des 15 dernières années, la quantité des quatre polluants les plus étroitement associés au smog. Quelques exemples :

- une réduction de 519 kilotonnes des rejets de dioxyde de soufre (SO₂) d'origine ontarienne entre 1990 et 2005, ce qui représente un abattement total de 45 p. 100;
- une réduction de 174 kilotonnes des rejets de NO_x associés aux centrales électriques, aux usines et au parc automobile de l'Ontario entre 1990 et 2005, ce qui représente un abattement total de 25 p. 100;
- une réduction de 238 kilotonnes des rejets de composés organiques volatils provenant de grandes usines, de petites entreprises, des habitations et du parc automobile entre 1990 et 2005, ce qui représente un abattement total de 28 p. 100.

Les mesures américaines

Certains États américains ont pris des mesures énergiques pour maîtriser la pollution liée à leurs centrales et protéger la qualité de l'air. Au début de 2005, l'État de New York a conclu une entente avec ses centrales pour réduire les rejets de SO₂ de 123 000 tonnes et

les rejets de NOx de 18 000 tonnes. La Pennsylvanie a lancé une campagne pour encourager les vieilles centrales alimentées au charbon à adopter la nouvelle technique de gazéification du charbon, qui est moins polluante que le simple brûlage de charbon.

Ces exemples montrent que les États américains peuvent agir pour réduire la pollution atmosphérique associée aux centrales de leur territoire. Ces efforts, tels ceux de l'Ontario, seraient amoindris par les changements proposés au NSR.

Un appel à l'action

D'importantes réductions des rejets polluants sont nécessaires aux États-Unis, notamment dans le secteur de la production d'électricité, pour atténuer les effets nuisibles sur la santé et l'environnement que la population ontarienne endurera chaque année à cause de la pollution transfrontière.

Pour obtenir de telles réductions, l'EPA doit durcir et appliquer vigoureusement les règles de son programme NSR. Hélas, l'EPA propose de faire exactement le contraire.

Dans son exposé des positions, le gouvernement ontarien suggère fortement à l'EPA d'abandonner son projet, de faire marche arrière et d'agir fermement et tout de suite pour réduire la pollution transfrontière – avant que l'Ontario et sa population aient à subir une peine encore plus dure que celle qu'elle subit aujourd'hui.

